

TWN Info Service on WTO and Trade Issues (Apr19/12)
17 April 2019, Réseau du tiers monde
Published in SUNS #8889 dated 16 April 2019

<http://www.twn.my/title2/wto.info/2019/ti190412.htm>

« Le Sud a besoin de politiques de numérisation des données », affirment des experts de la société civile

16 Avril 2019

Washington DC, 15 Avril (Deborah James*) – Les données sont en train de devenir le centre de la nouvelle économie et il faut que les pays en développement puissent tirer une valeur économique des données que leurs citoyens génèrent. Ils doivent aussi formuler et mettre en œuvre des politiques d'industrialisation numérique qui assurent un contrôle local équitable, et des politiques semblables à celles que les pays développés ont mises en place pendant leur industrialisation.

C'est le message principal d'un évènement de la société civile organisé le 4 avril à Genève, lors de la Semaine sur l'e-commerce de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Intitulé « Renforcer les MPME et créer des emplois par l'industrialisation numérique : quelles politiques fonctionnent? », l'évènement était organisé par l'Association nationale des commerçants nigériens (NANTS) et la Confédération syndicale d'Afrique de l'Est (EATUC).

[Ce message a reçu un soutien fort lors d'un évènement organisé à Washington DC le 12 avril, où le Prix Nobel et professeur à l'Université de Columbia, Joseph Stiglitz, répondant à une question, a dit qu'il était opposé à tout accord international sur les questions numériques. Il a affirmé : « Il me semble qu'il ne devrait pas y avoir d'accord international tant qu'il n'y a pas plus de clarté sur comment les réguler [les questions numériques]. Ou, si accord international il y a, il faut qu'il soit temporaire tant que les règles du jeu et la structure régulatrice ne sont pas claires. » Il a mis l'accent non seulement sur la protection de la sphère privée, les monopoles et les abus, mais aussi sur la taxation et il a affirmé que ces questions nécessitent une discussion approfondie et une clarté avant d'accepter tout accord sur un cadre régulateur. Les détails suivent à la fin.]

Lors de l'évènement de la société civile pendant la semaine sur l'e-commerce à la CNUCED à Genève, modéré par Parminder Jeet Singh, directeur exécutif de IT for Change, basé en Inde, des experts de l'économie numérique issus de la société civile, des représentants des syndicats et des organisations de micro, petites et moyennes entreprises (MPME), ont plaidé pour un cadre international de développement numérique qui laisse une marge de manœuvre aux pays en développement, afin qu'ils puissent tirer une valeur économique des données générées par leurs citoyens.

Ceci nécessiterait un cadre politique international pour garantir que les pays en développement puissent adopter des politiques d'industrialisation numérique semblables à celles que les pays

développés ont utilisées avec succès pour leur propre industrialisation. Alors que les politiques des pays en développement peuvent varier selon les circonstances, les pays en développement ne sauraient se limiter à arrimer leurs économies numériques aux géants de la technologie numérique, qui sont éloignés, et à leur contrôle oligopolistique, ont souligné les panélistes.

Les organisateurs ont fait remarquer que l'économie numérisée est en train de façonner le visage des opportunités de développement dans le monde. Pour atteindre l'Agenda 2063 pour l'Afrique et les Objectifs de développement durable (ODD) universels sur l'augmentation de l'emploi, la diminution des inégalités et l'éradication de la pauvreté, il faut créer des millions de nouveaux emplois.

Dans de nombreuses économies, les MPME jouent un rôle critique, fournissant 50 à 80% de l'emploi et au moins 40% du PNB. Renforcer les MPME dans le commerce international devrait donc augmenter la création d'emplois et promouvoir une croissance économique plus inclusive. Ces dernières années, on a fait beaucoup d'efforts pour aider les MPME à participer au commerce par l'accès aux chaînes globales de valeur. Mais est-ce que les relier aux entreprises technologiques étrangères est la solution? Ou est-ce que mettre l'accent sur le soutien aux MPME nationales créerait plus d'emplois décents ?

Les sponsors ont organisé l'évènement pour présenter "des stratégies pour augmenter l'emploi décent et étendre les MPME dans les pays en développement", affirmant que l'industrialisation numérique est plus prometteuse pour combler le fossé numérique, étendre la production manufacturière, augmenter la compétitivité et promouvoir la transformation structurelle.

Le modérateur, Parminder Jeet Singh**, a affirmé que les données sont le centre de la nouvelle économie et donc le besoin le plus pressant est de s'assurer que les pays en développement sont capables de tirer de la valeur économique des données que leurs citoyens génèrent. Il a fait remarquer que l'industrialisation numérique se concentre sur l'utilisation « des mêmes politiques d'industrialisation que les pays développés ont adoptées lorsqu'ils se sont industrialisés. » Et maintenant avec la numérisation de l'économie, "il faut des politiques d'industrialisation numérique avec un contrôle local équitable », dit-il. [**Jeet Singh est l'auteur de "Pourquoi posséder leurs données nationales est important pour les pays en développement »]

Michael Usikuu Akuupa, le directeur du Labour Resource and Research Institute (LaRRI) en Namibie, a noté que l'Afrique vit une désindustrialisation prématurée beaucoup plus précoce que d'autres pays parce qu'aujourd'hui il y a moins de protection douanière pour les produits manufacturés. Il a affirmé que les pays africains ne sont pas en train de gagner autant de l'automatisation parce qu'ils ont moins de capacité d'absorption de la technologie en raison d'une base de compétences inférieure.

Il affirma que les politiciens africains devraient comprendre qu'accélérer l'e-commerce tout seul ne garantit pas des retombées positives sur l'emploi. La recherche récente a mis en garde contre le risque d'une « course vers le bas » par le travail gig global, un secteur croissant d'e-commerce en Afrique. Pour cela il est essentiel d'avoir des politiques qui garantissent la protection des travailleurs pour les discussions politiques sur l'e-commerce.

Des politiques qui sauvegardent le "i-travailleur », le protègent du travail des enfants ou du travail forcé, lui assurent un salaire minimum et des standards de sécurité et promeuvent la négociation

collective et la liberté d'association sont fondamentales pour assurer une croissance inclusive de la numérisation, a-t-il dit.

Akuupa a mis aussi en garde contre l'éviction potentielle des MPME africaines et les implications pour la création d'emplois en Afrique dans les propositions politiques actuelles sur l'e-commerce à l'OMC. Il a plaidé pour que l'espace politique donne la priorité aux MPME possédées et gérées par des Africains ; aux biens et services « made in Africa » et aux exigences de contenu local, entre autres politiques. Il a affirmé que « les organisations syndicales en Afrique ne doivent jamais être exclues des interventions et délibérations sur des aspects susceptibles d'affecter les travailleurs. »

Martin Luther Munu, chercheur au Programme commerce et intégration régionale de l'Economic Policy Research Centre (EPRC), basé en Ouganda, souligna que les MPME africaines doivent rivaliser avec de grandes multinationales et avec des PME basées dans les pays développés. En Ouganda, une entreprise est classée comme « micro » si elle a jusqu'à l'équivalent de US\$2,700 en actifs ougandais ; et « moyenne » si elle a jusqu'à l'équivalent de US\$97,000 en actifs.

Mais des concurrents comme Google, Apple, Facebook et Amazon ont des actifs compris entre US\$340 milliards et US\$1 trillion – une situation très inégale. En même temps, après plus de 20 ans d'expérience avec l'OMC, la part africaine dans le commerce mondiale est minime (moins de 3%). Il a fait remarquer que l'e-commerce est du commerce et que pour que le commerce porte ses fruits, il faut qu'un pays produise.

“Une base de production faible, ajoutée à des contraintes à la préparation à l'e-commerce et à la taille massive des concurrents étrangers, signifie que les pays africains sont très exposés à la domination par des entreprises établies s'ils libéralisent l'e-commerce avant d'augmenter la capacité nationale”, a-t-il affirmé, ajoutant que ces questions doivent être résolues avant, pour que les pays en développement puissent profiter de l'e-commerce.

Il était d'accord avec la position du Groupe africain à l'OMC qui, reconnaissant les défis structurels du continent, est opposé à la négociation de règles contraignantes sur l'e-commerce à l'OMC. Il a souligné la question de la perte de revenus, du transfert transfrontalier de données, des obstacles à la capacité des MPME et l'argument des industries naissantes en tant que principaux soucis des pays africains.

Il a reconnu que le Nigéria et le Kenya ont rejoint l'initiative des amis de l'e-commerce, mais il a fait remarquer que la capacité de production est plus élevée dans ces deux pays que dans la plupart des pays africains. En présentant un cadre politique, M. Munu a affirmé que les pays doivent d'abord protéger l'espace politique pour l'industrialisation numérique et ensuite, dans le cadre de cet espace, relever des défis comme le manque d'infrastructures, le clivage numérique et des cadres régulateurs et institutionnels inadéquats. Pour ce faire, il faut assurer la cohérence avec les positions de négociation commerciale, la politique d'investissement et les lois nationales régissant la numérisation.

Finalement, a-t-il déclaré, la clé est de pousser pour un Etat pro-développement. Si le gouvernement met en place la régulation appropriée et l'industrialisation numérique, les pays en développement peuvent bénéficier des opportunités tout en relevant les défis de la numérisation.

Abhijit Das, chef du Centre for WTO Studies en Inde, a souligné que les PME vont se lancer dans le commerce en ligne seulement si les bénéfices d'utilisation dépassent les coûts. Il a relevé quelques défis concernant l'infrastructure numérique pour les MPME dans les pays en développement, comme l'absence d'internet à haut débit, surtout en-dehors des grandes villes ; le coût élevé de la connexion à internet, même lorsqu'il existe ; le fait que les MPME sont toujours moins connectées numériquement que les grandes entreprises ; et le coût plus élevé du business en ligne par rapport à sa proportion du revenu total pour une MPME par rapport aux grandes entreprises.

Mais il fit remarquer un phénomène moins connu aussi. Selon une étude de l'Institute of Local Self-Reliance aux Etats-Unis, lorsque les petits vendeurs vendent par Amazon ou des plateformes semblables, dès que le propriétaire de la plateforme réalise le profit potentiel d'un certain produit, la plateforme commence à vendre sa propre version de ce produit, ce qui entraîne plus de compétition pour le vendeur à cause de l'asymétrie de l'information entre le petit vendeur et la grande plateforme.

M. Das a plaidé pour des politiques au niveau national qui soutiennent les MPME, y compris « des évaluations nationales des défis et besoins spécifiques ; l'amélioration de l'infrastructure numérique ; l'emplacement des services de dédouanement près des pôles de PME ; des politiques de service aux consommateurs ; et des politiques pour s'attaquer aux problèmes de capitalisation, comme des fonds d'innovation des MPME nationales. »

Il a encore mis en garde sur le fait que « l'accès à l'infrastructure physique va aider à améliorer la compétitivité des MPME, mais que sans les données, les produits numériques ne sont pas compétitifs. » Comme exemple, il a fait remarquer que Google est très apprécié parce qu'ils ont les milliards de recherches avant et que le produit de sa recherche se base sur l'accès à toutes ces données.

Il a plaidé pour des politiques en faveur de la localisation des données, couplées à un cadre de partage des données. Il a fait remarquer que la localisation des données dans les pays en développement ne va pas créer de bénéfices tant que les pays en développement partagent les données entre les pays, surtout entre les start-ups. Il a présenté le projet de politique de l'Inde sur les données pour le développement, qui envisage la nécessité d'une politique sur le partage des données.

Rashmi Banga, Senior Economic Affairs Officer dans l'Unité de la CNUCED sur la coopération économique et l'intégration entre pays en développement, a défini l'industrialisation numérique comme la croissance du contenu numérique à tous les niveaux d'industrialisation. Elle a expliqué que pour rester concurrentiels dans le monde numérique, les pays doivent augmenter le contenu numérique à toutes les phases de production par: une utilisation accrue des services numériques tels que la programmation informatique, la consultation et les activités annexes et les activités des services de l'information et des télécommunications ; une utilisation accrue des technologies numériques comme la robotique et l'impression 3D ; une utilisation accrue de l'analyse des données (big data) ; et une utilisation accrue de l'e-commerce dans les services de distribution.

Elle a illustré le chemin qui mène au sommet d'une pyramide d'infrastructure numérique. Le niveau le plus bas est l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), la bande large, l'accès à internet, la connectivité et l'accessibilité. Le suivant est l'éducation aux TIC, qui entraîne des capacités numériques comme la construction de logiciels et d'applications Internet pour le

marché de masse. Après cette étape, les pays vont être capables de construire une infrastructure informatique dans le cloud qui va ensuite porter à la vraie infrastructure des données et à la capacité à travailler avec Big Data. L'objectif de travailler avec des ensembles de grandes données est de pouvoir ensuite traiter ces données en intelligence, ce qui est la porte d'entrée pour faire fonctionner l'intelligence artificielle.

Au sommet de la pyramide de numérisation se trouvent des applications technologiques avancées comme l'internet des objets (IdO), l'impression 3D et la robotique. Au vu de cela, quelle est la voie à suivre pour les pays en développement ? Mme Banga a affirmé que la première question qui se pose est : à qui appartiennent les données ?

Maintenant, a-t-elle dit, la propriété des données est privée, la plupart du temps entre les mains des entreprises étrangères. Donc les pays en développement ont un besoin urgent de politiques des données au niveau national qui leur permettent de combiner l'infrastructure avec la saisie et le traitement des données. Elle affirma : « Les éléments clés des politiques nationales des données consisteraient à commencer par la création des infrastructures TIC et de la bande large ; la création des capacités et compétences numériques ; l'exploitation des start-ups numériques par le biais de pôles d'innovation numérique ; et la construction de plateformes nationales d'e-commerce tout comme la régulation des super plateformes numériques sans lesquelles les plateformes nationales ne seront pas compétitives. »

Mais pour que ces efforts portent leurs fruits, affirma-t-elle, les pays doivent aussi combiner l'infrastructure des données avec cinq politiques nationales de régulation des données. La clé du succès sera le développement de politiques sur la possession des données au niveau national qui permettent aux pays de décider avec qui partager leurs données. Elle fit remarquer que la Politique de révolution des données du Rwanda est un bon exemple : les entreprises étrangères ont encore le droit de stocker les données dans des clouds à l'extérieur du pays, mais les données sont régies par la loi rwandaise.

Elle mit aussi en lumière le projet de politique nationale sur l'e-commerce de l'Inde, qui classe les données en différentes catégories (santé, trafic, personnelles, non personnelles, etc.) et ensuite instaure des règles pour la propriété et le partage des données qui dépendent du type de données. Deuxièmement, elle plaida pour la localisation des données et la construction de centres de données. Et aussi pour un agenda de soutien régional aux petits pays qui n'auraient pas la capacité de créer des centres de données au niveau local.

Elle a fait remarquer que la CNUCED a un plan en dix points pour les mécanismes de soutien régional Sud – Sud comme la création potentielle d'un cloud africain ou d'un cloud latino-américain. La troisième étape consisterait à encourager les transferts de technologie numérique des entreprises étrangères qui rendraient obligatoire le partage de technologie. Elle demanda pourquoi les pays en développement approuveraient les propositions des pays développés (au nom de l'e-commerce pour le développement) d'interdire le partage du code source et le transfert de technologies. Elle affirma que les politiques telles que la propriété conjointe sont essentielles parce que la question du transfert de technologies est vitale pour le potentiel d'industrialisation des pays en développement.

Quatrièmement, elle a plaidé pour réguler le commerce des transmissions électroniques. [Dans le récent papier de Mme Banga sur les pertes potentielles de droits de douane résultant du moratoire

sur les transmissions électroniques à l'OMC, elle a conclu que les pays vont renoncer à 10 milliards USD de droits de douane, dont 97% seraient perdus par les pays en développement. Ceci inclut des pertes tarifaires de USD 1.5 milliards par les PMA membres de l'OMC ; presque 2 milliards USD chacun par le Mexique et la Thaïlande et presque un demi-milliard chacun par la Chine, l'Inde et le Nigéria. Même pour de petits PMA avec de petites pertes nominales, c'est une question importante vu que les droits de douane représentent plus de 12% des recettes fiscales nationales.]

Dans ses remarques comme panéliste à l'évènement, Mme Banga s'est concentrée sur le danger de l'importation non réglementée de logiciels dans le contexte de l'augmentation rapide de l'impression 3D, affirmant que si les données sont le cœur des transmissions numériques, le logiciel est le cerveau.

« S'il n'y a pas de contrôle des importations des transmissions électroniques, il n'y a pas de contrôle du logiciel. Si une entreprise veut imprimer des chaussures numériques et déplacer votre industrie nationale de la chaussure, vous devez être capable de réguler ces importations de logiciels sinon toute votre manufacture pourrait être anéantie. »

Cinquièmement, elle a exhorté les pays à promouvoir les start-ups numériques. Cependant, un point central pour réaliser ces politiques d'industrialisation numérique est que les pays aient l'espace politique nécessaire. Pourtant « les propositions sur l'e-commerce à l'OMC limiteraient drastiquement l'espace politique qui est absolument nécessaire pour l'industrialisation numérique », a-t-elle dit.

Ces dispositions proposées incluent, entre autres, l'obligation de rendre obligatoire la "libre circulation des données transfrontalières" ; l'interdiction des exigences de localisation des données ; l'interdiction de l'obligation de dévoiler le code source ; et l'extension permanente du moratoire sur les droits de douane sur les transmissions électroniques. Elle a également averti que les flexibilités prévues dans d'autres accords qui incluent ce type de dispositions exigent que les politiques nationales soient fondées sur des "objectifs légitimes de politique publique" qui ne représentent pas une "discrimination arbitraire ou injustifiée".

Mme Banga conclut en reconnaissant le besoin de soutien régional pour les petits Etats insulaires, les PMA et beaucoup d'autres, qui ne peuvent pas relever tous seuls les défis de construire les capacités numériques.

La division de la CNUCED sur les stratégies de mondialisation et développement a un agenda de coopération régional qui peut aussi être combiné avec une stratégie régionale pro-concurrence contre les super-plateformes. (Cet agenda est élaboré dans le document « Coopération numérique Sud – Sud pour l'industrialisation : un agenda régional d'intégration).

Elle a résumé l'Agenda progressiste de coopération numérique pour l'intégration régionale ainsi : 1) construire une économie régionale des données; 2) bâtir une infrastructure régionale de cloud computing ; 3) renforcer l'infrastructure régionale de la bande large ; 4) promouvoir l'e-commerce dans la région ; 5) promouvoir les paiements numériques régionaux ; 6) faire avancer le marché numérique unique dans la région ; 7) partager les expériences dans l'e-commerce ; 8) créer des partenariats pour des villes intelligentes ; 9) promouvoir les innovations et technologies numériques ; et 10) créer des statistiques pour mesurer la numérisation.

Dans ses remarques en tant que modérateur, Jeet Singh nota que « beaucoup de discussions » par les Etats membres lors du Groupe intergouvernemental d'experts de la CNUCED (IGE), qui a eu lieu aussi pendant la semaine sur l'e-commerce, portaient sur le « partage des données. »

Que faut-il pour que cela ait lieu ? Maintenant la loi dit que les données appartiennent à celui qui les récolte. Donc, si les experts et les Etats membres disent « c'est bénéfique de les partager, cela va nécessiter une politique de partage des données. »

Il souligna l'importance d'un cadre légal, faisant remarquer que « le partage doit avoir un cadre politique qui exige que certains types de données soient une propriété commune et soient partagées pour le bénéfice commun. Et ensuite les business qui extraient les données seraient assujettis à des droits et des conditions de licence pour l'utilisation commune des données. C'est semblable à la façon dont les entreprises pétrolières sont assujetties à des droits et conditions de licence lorsqu'elles extraient des ressources. Donc pour parvenir au partage des données, faut appliquer des politiques légales qui exigent que les données soient un bien commun et esquissent comment les données collectées doivent être partagées. »

M. Das dit que « au cœur du débat sur les transmissions des données il y a le fait que ceux qui bougent en premier ont l'avantage de se baser sur une masse de données énorme. Les données additionnelles vont rendre ces produits supérieurs, par contraste avec une petite quantité de données qui vont à une MPME naissante. »

Quant à la question de savoir si la CNUCED peut aider les pays à construire des politiques d'industrialisation numérique, Mme Banga nota que « dans notre unité sur la coopération Sud – Sud, nous organisons des ateliers sur une base régionale ou nationale dans les pays du Sud sur l'industrialisation numérique. Nous partageons aussi des expériences des pays en développement. Et celui qui a le plus de succès en cela est la Chine, donc nous avons un projet qui regarde quelles politiques ont permis à la Chine de devenir un leader mondial. Et nous allons aussi regarder la croissance des grandes plateformes, comment elles se sont développées et grâce à quelles politiques. » Pendant la discussion il est apparu évident qu'il y avait une confusion parmi certains membres du public concernant les politiques de localisation, la technologie et les données.

M. Jeep Singh souligna que personne ne propose d'arrêter les transferts technologiques et que la discussion porte plutôt sur l'application des exigences de performance traditionnelles – utilisées largement dans le secteur extractif – aux données et à la technologie. « Nous ne parlons pas de restreindre l'utilisation de la technologie, mais l'utilisation de la circulation de la plus grande ressource, les données, pour le développement. Les infrastructures digitales sont nécessaires pour le bien commun. Le besoin de régulation de la sphère privée est quelque chose que beaucoup de pays développés ici semblent vouloir reconnaître, d'une certaine façon. Mais jusqu'à présent aucun pays développé ne semble vouloir reconnaître l'importance de réguler les flux de données dans l'intérêt public. »

Il a en outre été précisé que personne ne suggère des restrictions totales, mais qu'il ne faudrait pas non plus interdire totalement les restrictions à la circulation des données. Et maintenant, il y a une grande asymétrie. Donc l'idée est que les pays en développement devraient avoir l'espace politique nécessaire pour conclure des accords ; par exemple, ils pourraient donner accès aux données nationales, mais avec le transfert de technologie qui va avec, pour qu'ils puissent accéder aux données et les utiliser pour assurer des bénéfices locaux.

Pendant ce temps, lors d'un évènement organisé le 12 avril à Washington DC, le prof. Joseph Stiglitz, lauréat du Prix Nobel d'économie en 2001, a répondu à une question de l'auteur sur l'agenda du commerce numérique à l'OMC, lui demandant s'il la connaissait et ce qu'il en pensait.

Dans sa question, l'auteur nota que les groupes de la société civile « sont particulièrement inquiets des efforts des pays développés de lancer un nouveau tour de négociations (à l'OMC) sur le commerce numérique, abandonnant pour toujours l'agenda de développement. Nous sommes particulièrement inquiets que cela semble être un effort des plus grandes multinationales du monde, les Big Tech, basées aux Etats-Unis, de prendre le contrôle des ressources les plus précieuses du monde, les données. Et nous devrions penser à la question de la souveraineté des pays qui ont la possibilité d'utiliser cette précieuse ressource pour leur développement national et leur industrialisation numérique ; et au lieu de cela [les entreprises veulent] les garder privées et les utiliser pour les plus puissants. Et je me demande si vous voyez cela dans votre travail et si vous avez des commentaires ?»

Le prof. Stiglitz répondit : « Je me fais beaucoup de souci. Sur le numérique, je crois que ce sont vraiment des questions importantes. Les gens parlent des données comme si elles étaient les nouvelles ressources naturelles. Et je pense qu'à l'intérieur de nos pays, nous commençons à réaliser petit à petit l'ampleur des problèmes que ces mastodontes représentent pour notre société, en termes de protection de la sphère privée, de pouvoir du marché, de manipulation, de fake news et de toute une série de questions. Et il y a de vrais efforts en cours, surtout en Europe, mais aussi en Californie et dans quelques autres Etats, pour mettre en place un cadre régulateur qui adresse ces quatre questions. Certains pays comme la Grande Bretagne ont adopté une approche axée sur la concurrence que Jason Fuman préside ; l'Allemagne s'est penchée sur la question du pouvoir du marché et Facebook. Il y a donc une série d'efforts, mais il est très clair qu'aucun d'entre eux ne va assez loin. Et ce que je vois c'est exactement ce que vous voyez : que les grandes multinationales veulent inscrire dans des accords internationaux un cadre qui mettrait un frein à la législation nationale.

«Il me semble qu'il ne devrait pas y avoir d'accord international tant qu'il n'y a pas plus de clarté sur la façon de les réguler. Ou, si accord international il y a, il faut être très clair qu'il est temporaire jusqu'à ce que les règles du jeu et la structure régulatrice soient claires. »

«Il y a une autre série de questions dans une autre instance qui ont à voir avec la taxation numérique. Et il y a beaucoup de souci que les principes de la taxation numérique, qui tendent à se focaliser sur la destination où l'activité a lieu – où les ventes ont lieu – vont être utilisés pour éloigner le droit de taxer les multinationales de là où a lieu la production vers là où a lieu la consommation. Si cela se passe, cela va avoir des effets très négatifs sur les pays en développement. Ainsi la numérisation, la question du numérique, ont contribué à revisiter le régime de taxation des multinationales, mais nous devons faire très attention à la direction de cette révision et certains éléments m'inquiètent. »

[*Deborah James, directrice des programmes internationaux au Center for Economic and Policy Research, basé à Washington DC, et coordinatrice du réseau OWINFS (Our World Is Not For Sale), a contribué à l'article ci-dessus.]